

« A Jehan Merle blanchisseur (25)... pour avoir acoustré, blanchy et grisé l'entrée du temple Sainte Croix et affiger sur la porte dudict temple les commandemens de Dieu et armoyries du Roy et pour aussy avoir blanchy une chapelle allant à Saint Estienne et faire des guillochers aux arcz dudict temple. »

Les verriers Michel Le Bel et Pierre Héricard *accoutrèrent* toutes les anciennes verrières et en firent d'autres « avec armoyries tant du Roy que de la ville. »

On dressa dans l'église un « amphithéâtre » ; on fit une chaire et des bancs de noyer et l'on recouvrit les bancs de drap vert (26).

En outre du temple sis à la Guillotière et du temple Sainte-Croix, les Huguenots ont eu, de 1562 à 1564, d'autres lieux d'exercice : aux Jacobins, aux Cordeliers et à la Chana. Aussitôt maîtres de Lyon, ils avaient aussi pris possession de l'église Saint-Paul ; nous verrons plus loin quand ils durent la quitter.

Nous nous arrêterons sur ces faits.

On lit, dans un mémoire produit par le chapitre de Saint-Paul, les religieuses de l'abbaye de Saint-Pierre et les religieux Jacobins : « ...Par l'ordonnan ce publiée de sa part le xxiiij^e juing... (le maréchal de Vieilleville) leur avoit accordé (aux Réformés) les esglises des Jacopins, des Cordeliers et de la Chenal pour six moys atendant

(25) Jean Merle était peintre. On appelait alors *blanchisseurs* les peintres badigeonneurs. Merle accepta en payement de ses travaux « certain linge tapisserie et cuyvre du temple Saint Jehan. »

(26) Archives de Lyon, GG, comptes de C. de Rocheblave, 1562 et 1563.